

## Industrie de la chimie de formulation : une hausse des prix sans précédent et des tensions d'approvisionnement des matières premières frappent encore les entreprises du secteur

**Lundi 28 mars 2022 - Après plus d'un an d'inflation sur les prix de nos approvisionnements, conséquence d'un déséquilibre structurel et durable entre l'offre et la demande des matières premières, la guerre en Ukraine provoque une accélération et une généralisation des tendances haussières des coûts de production de notre industrie et de nouvelles difficultés d'approvisionnement sur certaines matières stratégiques.**

RAPPEL : Déjà depuis fin 2020<sup>1</sup>, et tout au long de l'année 2021, les principaux industriels de l'aval de la chimie regroupés au sein de la FIPEC et représentant les syndicats SIPEV, AFICAM, AFEI, AFCALE et SPB (fabricants de peintures, enduits, vernis, colles, mastics, encres d'imprimerie, couleurs, protection du bois etc.) ont subi une pression sans précédent sur les matières premières qui s'est manifestée par :

- l'augmentation forte du coût de revient des produits qui comprime drastiquement les marges ;
- l'accès limité à certaines matières premières nécessitant des arbitrages là où des alternatives techniques n'étaient pas disponibles ;
- l'activation de plan d'urgence pour continuer à livrer tous les clients au mieux en temps et en heure ;
- la nécessité de transférer vers l'aval des hausses de prix lorsque certains seuils sont franchis.

### La guerre en Ukraine provoque une généralisation brutale des hausses tarifaires sur nos coûts de production

Avec la guerre en Ukraine et ses conséquences sur les coûts de l'énergie (gaz et pétrole) dont les prix explosent, les industriels représentés par la Fipec subissent depuis mi-février une inflation sans précédent des coûts de l'ensemble des postes de production.

- 1. Les matières premières** utilisées dans la fabrication des mélanges chimiques sont toutes en augmentation tarifaire forte : les substances issues de la chimie minérale, servant principalement de pigments, et les substances issues de la chimie organique, pétro-sourcée ou biosourcée, produites à partir d'industries fortement électro-intensives, subissent des hausses de prix considérables. La situation du dioxyde de titane est particulièrement sensible. Les résines alkydes, les isocyanates, les époxy, certaines résines acryliques, certains solvants (MEK, MIBK) sont particulièrement sous tension. La quasi-totalité des entreprises adhérentes constatent des difficultés d'approvisionnement pour le dioxyde de titane, la nitrocellulose, l'éthanol, l'acétate d'éthyle, le polyphosphate d'ammonium, les émulsions acryliques, les éthers cellulodiques, les résines alkydes, l'uréthane, les durcisseurs PU, la silice pyrogénée, le talc, la baryte, etc.
- 2. Les emballages** nécessaires au conditionnement des produits sont en situation de hausse excessivement forte : pour les emballages plastiques, comme pour les emballages métalliques. Le coût des palettes en bois atteint des montants historiques.

<sup>1</sup> [https://fipec.org/wp-content/uploads/2021/03/FIPEC\\_Nos-entreprises-tirent-la-sonnette-dalarme-sur-les-penuries-de-matieres-premieres-essentielles-a-de-nombreuses-filieres-economiques.pdf](https://fipec.org/wp-content/uploads/2021/03/FIPEC_Nos-entreprises-tirent-la-sonnette-dalarme-sur-les-penuries-de-matieres-premieres-essentielles-a-de-nombreuses-filieres-economiques.pdf)



3. **Le coût de l'énergie** augmente : comme tous les acteurs économiques, nos adhérents consomment de l'énergie dans leur process de fabrication et sont directement touchés par l'explosion des prix de l'énergie.
4. **Le transport des marchandises** devient critique : le coût des carburants et la disponibilité des transporteurs est en forte tension.

## **Aucune perspective positive envisagée à court et moyen terme : la Fipec appelle à une solidarité de filières et à une responsabilité de tous les acteurs**

La Fipec, auditionnée début 2022 par le médiateur des entreprises dans le cadre de la concertation de la filière BTP, ou impliquée au sein des comités stratégiques de filière chimie et industries pour la construction, appelle l'ensemble des acteurs à une solidarité de filières.

Jusqu'à présent, les fabricants ont pris sur eux le choc en proposant, parfois avec difficulté, des hausses de prix contrôlées et mesurées par rapport à la capacité de l'aval à les absorber, sans commune mesure avec l'effondrement des marges provoquées par la flambée des hausses de prix des matières premières.

**L'allongement de la durée de la crise des matières premières et la forte augmentation de leur prix, accompagnés de la compression historique des marges va rendre indispensable la répercussion des hausses des prix sur toute la chaîne de valeur, amenant des réactualisations beaucoup plus fréquentes.**

Pour préserver le même niveau de qualité et de richesse du tissu industriel de notre filière française, il est désormais crucial que l'ensemble des acteurs, des plus modestes aux plus importants, de l'amont vers l'aval, neutralise les rapports de force structurels au profit d'une approche pragmatique et responsable, à l'opposé des approches spéculatives ou opportunistes encore trop fréquentes.

Des effets directs sont à prévoir sur les nombreux marchés aval de notre industrie : les marchés d'emballages imprimés de toutes les filières, dont la filière agro-alimentaire, le secteur de la construction et de la rénovation, les marchés anti-corrosion marine et industrielle, le secteur automobile, etc.

**La capacité des acteurs des filières à réagir positivement à l'appel à la responsabilité de la Fipec sera décisive pour assurer la survie d'une grande partie des PME et ETI de la Fipec, et par conséquent, contribuer aux objectifs de réindustrialisation du pays.**

\*\*\*\*\*

**Contact Médias** : Teoman Bakoglu : [teoman.bakoglu@fipec.org](mailto:teoman.bakoglu@fipec.org) / 06 83 52 48 38

**La FIPEC représente le secteur des industries des peintures, encres, couleurs, colles et adhésifs, préservation du bois.** Le secteur réalise un chiffre d'affaires de 5 milliards d'euros, et compte plus de 20 000 salariés au sein de 160 entreprises, au travers de 5 syndicats professionnels : AFCALE, AFEI, AFICAM, SIPEV, SPB.

**Retrouvez les actualités de la FIPEC sur son site [internet](#)**  
**Suivez-nous sur [Twitter](#) et [LinkedIn](#)**